



CLASSEMENT

AUGUST DEBOUZY, CABINET LE PLUS RECOMMANDÉ PAR LE PALMARÈS DU POINT 2020

| 26/06/20 |



Pour la deuxième année consécutive, Le Point a réalisé son palmarès des avocats français : **August Debozy** y figure en tête avec 19 spécialités référencées.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos clients qui nous font confiance et que nous avons tant de plaisir à accompagner au quotidien !

Recommandé dans les spécialités suivantes :

- Compliance
- Droit commercial des affaires et de la concurrence
- Droit de l'arbitrage
- Droit de l'environnement
- Droit de la consommation
- Droit de la propriété industrielle
- Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale
- Droit de la propriété littéraire et artistique
- Droit des assurances
- Droit des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication
- Droit des sociétés
- Droit du travail (employeurs)
- Droit du travail (salariés)
- Droit fiscal
- Droit international et de l'Union européenne
- Droit pénal des affaires
- Droit public
- Fusions et acquisitions (M&A)
- Private equity et venture capital

<https://www.lepoint.fr/justice/palmares-avocats/>